

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L 21.21-9 du C.G.C.T)

Le Conseil Municipal de la Commune de PRÉCY-sur-OISE se réunira
en séance ordinaire, le **mercredi 2 septembre 2020 à 20H30**

OBJET DE LA RÉUNION :

- 1) Approbation du PV du conseil municipal en date du 10 juillet 2020
- 2) Les indemnités versées au Maire, aux adjoints au Maire et conseillers délégués, annule et remplace la délibération du 10 juillet 2020
- 3) Proposition de la liste de 8 contribuables pour la commission communale des impôts directs (CCID)
- 4) Élections des délégués aux différentes commissions de la Thelloise
- 5) Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Construction
- 6) Désignation des délégués au S.I.A.E.
- 7) Décisions modificative n°1 - -Budget 2020 suite dissolution compétence assainissement du S.I.A.E.
- 8) Cession d'une emprise partielle de 600 m2 sur la parcelle ZA89
- 9) Cession de la maison 21, rue du clos de la chapelle : Proposition d'acquisition
- 10) Versement des subventions aux coopératives scolaires Année 2020-2021
- 11) Aides aux commerces de proximité
- 12) Questions diverses

PRÉCY sur OISE, le 27 août 2020

Le Maire,

Philippe ELOY

